L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 24 MARS 1880

L'affaire Hartmann.

Au conseil des ministres tenu, le 6 mars, M. Cazot a lu le rapport adressé, hier, au président Grévy, sur l'affaire Meyer-Hartmann.

Ce rapport, s'appuyant sur les résultats de l'information à laquelle il a été procédé, par le procureur de la République, conformément à la circulaire ministérielle du 12 octobre 1875, et, sur les avis émis, le 2 mars courant, tant par le chef du parquet du tribunal de la Seine, que par le procureur général près la Cour d'appel de la Seine, conclut, comme ces magistrats, que l'identité de l'inculpé et sa participation aux faits reprochés, n'étant pas établis, il n'y a pas lieu à extradition.

Les conclusions présentées par M. Cazot, ont été adoptées par le conseil des ministres, et la décision a été immédiatement portée à l'ambassade de Russie.

Le *Temps* contient, sur cette affaire, quelques renseignements complémentaires :

"Le ministre de la justice, dit-il, a ajouté quelques observations personnelles au rapport dont il venait de donner lecture ; il a dit que l'absence même de tout traité d'extradition avec une puissance quelconque devait imposer une circonspection particulière à l'égard des demandes de cette puissance, et, sans entrer en aucune manière dans la qualification des faits, qu'il accepterait tels qu'ils étaient présentés dans la demande d'extradition, il a appuyé les conclusions du procureur de la République et du procureur général.

"L'absence de preuves, sur laquelle s'appuie le refus d'extradition paraît plus naturelle, si l'on songe qu'en Russie la procédure des jugements par contumace n'est pas organisée.

"Ordinairement, l'Etat qui demande l'extration communique toutes les pièces de cette procédure, interrogatoires de témoins et autres ; quand il n'y a pas de procédure de contumace, on ne peut communiquer que les pièces préliminaires, qui ne sont pas généralement probantes."

Hartmann mis en liberté a quitté la France, sur une "invitation" du gouvernement. Le *Gaulois* donne le récit suivant de la dernière journée passée à Paris par Hartmann :

"C'est à une heures du matin, que M. Andrieux est allé lui-même au dépôt faire connaître au prisonnier la décision qui venait d'être prise par le conseil des ministres.

"On pense si la nouvelle a été reçue avec joie par Hartmann, qui, depuis quelques jours, était très abattu et commençait à perdre tout espoir.

"M. le préfet de police, après avoir appris à Hartmann qu'il allait être mis en liberté, lui fit comprendre qu'il devait se résoudre à quitter immédiatement la France. Cela parut gêner fort le client de M. Engelhardt, mais M. Andrieux lui déclara que, s'il refusait de partir sur l'heure, il serait expulsé. Le conseil des ministres l'avait ainsi décidé. Hartmann finit par se résigner et exprima le désir de se rendre en Angleterre.

"Le premier train partant à trois heures cinquante, Hartmann a pu se promener librement dans Paris pendant plus de quatre heures. Quand nous disions "librement", nous devons ajouter cette restriction, qu'il était suivi et surveillé par des agents de la sûreté, qui ne le perdaient pas de vue.

"Il ne l'ignorait d'ailleurs pas, et, à trois heures, conformément à la promesse qu'il avait faite au préfet de police, il se trouvait déjà dans la salle d'attente de la gare Saint-Lazare. Là il a été accosté par un agent de la sûreté, avec lequel il a causé quelques minutes, et qui lui a remis un billet de deuxième classe pour Dieppe, et un billet de passage sur le bateau de Dieppe à Newhaven. En outre, Hartmann a reçu une certaine somme d'argent. Avant de partir, Hartmann était allé chez l'ébéniste Bérard, au passage Sauvé, où il a déjeuné.

"M. Engelhard n'a pas en l'avantage de recevoir la visite de son protégé. Les quatre Russes, amis d'Hartmann, sont dans le même cas que M. Engelhard. D'ailleurs, ce départ précipité n'a pu d'autre but que d'éviter des manifestations que le gouvernement russe eût pu mal interpréter.

"Le refus d'extradition, décidé en conseil, a été communiqué à l'ambassadeur de Russie, vers deux heures du matin, par une lettre de M. de Freycinet."

Arrivés à l'Etoile Rouge :—800 douzaines chapeaux en paille, 250 valises en tous genres.

Nouvelles du phylloxéra.— Lorsqu'un insecte envahit les vignobles de France à raison de 65,000 hectares par an, il est bon parfois de donner de ses nouvelles, et de mettre le public au courant de ce qui se passe. Le phylloxéra ne ménage pas les bons vins, car dans la Gironde, après avoir commencé par un arrondissement en 1868[i] il est arrivé à en infecter 376. Nous poinons dans le bulletin que publie tous les trois mois, avec grand soin, le ministère de l'agriculture, les renseignements suivants :

Le sulfure de carbone paraît toujours l'agent qui donne les meilleurs résultats. Son efficacité se dément très rarement, sauf dans des conditions particulières et peu fréquentes. Ainsi, il ne produit pas d'effet lorsque la couche de terre sur la roche est trop mince ou lorsque le sol trop poreux laisse échapper les vapeurs avant qu'elles aient produit leur effet. Les renseignements de tous les comités d'étude et de vigilance départementaux, dont le dernier bulletin fasse mention sont tous favorables au sulfure de carbone.

Celui des Alpes-Maritimes donne un rapport très satisfaisant sur des vignes traitées en juillet 1878 et révisées en 1879. Il en est de même de celui de l'Hérault, qui recommande de traiter les taches infectées un peu au delà de leurs limites. Tous sont d'accord pour déclarer l'emploi des fumures indispensables, parce que le sulfure de carbone affaiblit la vigne. On reconnaît aussi que le traitement réitéré de Paris-Lyon-Méditerranée vaut mieux que le traitement simple de Libourne.

Les comités de vigilance du Lot, des Pyrénées-Orientales, du département du Tarn donnent aussi les meilleures espérances. Pour l'important et riche département de la Côte-d'Or, en rapport du savant propriétaire, M. de Vergnette-Lamothe, annonce que les taches phylloxériques signalées ont été presque toutes traitées au sulfure de carbone, en deux applications, à dix jours d'intervalle, 13,000 trous par hectare, 70 et 64 grammes par trou. Or, après le deuxième traitement, on n'a plus trouvé dans les taches ni œufs ni phylloxéra. Les ceps poussaient en abondance des radicelles, Ce résultat, dit-il, doit encourager les efforts.

Grand incendie à Paris.— Un incendie considérable a éclaté, le 6 mars, à trois heures et demie du matin, dans les ateliers des Messageries nationales, rue de Chabrol, 53, à Paris.

Les pertes sont considérables : deux millions cinq cent mille francs, chiffre approximatif.

Voici les détails recueillis par le *Moniteur universel*, sur cet épouvantable sinistre :

"Les Messageries nationales, propriétés de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, occupent un terrain de 6,000 mètres de superficie, encadré par la rue de Chabrol au nord, la rue du Paradis Poissonnière au sud, la rue d'Hauteville à l'ouest, et la prison de Saint-Lazare à l'est.

"Des ateliers, des écuries des remises, des magasins y étaient construits.

"Cents chevaux occupaient les écuries; soixante cautions garnissaient les remises, et, dans les magasins, un ou deux millions de marchandises se trouvaient entassés.

"A une heure et demie, M. Bochot était depuis longtemps retiré dans le petit bâtiment qu'il occupe lorsque le veilleur de nuit, Bulnier fit sa ronde, comme à l'ordinaire : il ne remarqua rien d'anormal. Mais deux heures plus tard, M. Bochot fut réveillé par des cris d'alarme : tout l'établissement flambait.

"Les secours furent organisés en toute hâte.

"Tous les hangars sont écroulés. L'immeuble des Messageries nationales n'est plus qu'un vaste terrain plat, jonché de débris d'essieux, de poutres sur lesquelles pèsent une fumée intense.

"Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personne. Les chevaux, épouvantés par les flammes, ont pu prendre la fuite. Ceux qu'on a arrêtés dans les rues, avoisinantes ont été conduits à la gare de l'Est, où ils sont encore.

"Le poids des marchandises perdues est de 150,000 kilogrammes.

"Quarante des camions ont été détruits; plus trois voitures d'élite *pasiers à ambulé*, qui servaient au transport des prisonniers, dont les Messageries nationales sont l'entreprenre."

—On dit que le départ de l'ex-impératrice Eugénie est ajourné.

Le Rév. W. H. Chaney, pasteur de M. E. Church, Georgetown, D. C. écrit : "Je n'hésite pas, après l'avoir employé à ordonner que le sirop du Dr Bull, est le meilleur dont j'ai jamais fait usage."

SPECTACLES BALS &c.

GRAND OPERA HOUSE.

T. A. HALLIN.....DIRECTEUR

SAISON D'OPERA-COMIQUE

Lundi de Pâques 29 Mars et tous les soirs ainsi que Mercredi et Samedi en matinée.

Troupe d'opéra de D'Oyly & Carte,

dans le dernier et grand succès de l'auteur et compositeur de PINAFORE,

LES

Pirates de Penzance

W. S. GILBERT. ARTHUR SULLIVAN

Ce brillant ouvrage sera représenté avec une mise en scène entièrement nouvelle, décors et costumes neufs. 24 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

GRAND SUCCÈS PAR LA FAMEUSE TROUPE

COLVILLE

Opera Burlesque Company

La plus drôlatique, plus gaillarde organisation extravagante ayant pour but la représentation de pièces légères.

Changement de la variation des programmes.

Dimanche soir et Mercredi en matinée, ROBINSON CRUSOE.

Lundi et Mardi soirs, MAGIC SLIPPERS.

Mercredi Soir, PIFF-PAFF.

Jeudi, Vendredi soir et Samedi en matinée—BARBE IN THE WOOD.

Samedi soir seulement, BARBE-BLEUE.

Dimanche soir, bénéfice du trésorier, M. Fred Manherve—2 pièces burlesques.

Lundi de Pâques, Barlow, Primrose, Wilson et West Minstrel Association.

21 mars—

THEATRE ST-CHARLES.

D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Le grand intérêt manifesté par les nombreux visiteurs qui ont assisté aux représentations des Parfaits Spécimens de l'Humanité—Les Plus Petits qui Existent,

engage le directeur à rester cinq jours de plus, devant clôre définitivement samedi soir, 27 mars.

LES MIDGETS,

Intelligents, Actifs, Beaux et Gracieux.

GENL MITE, Age: 15 ans. Poids : 9 livres. Prix d'Entrée, Vingt Cinq Cents.

MAJOR ATOM, Age : 10 ans. Poids : 15 livres.

En Exhibition—Matin, 10 à 12. Après-Midi, 2 à 5. Soir, 7 à 9. 18 mars—

GRUNEWALD HALL.

ANNONCE DE CLOTURE.

Représentations d'adieu du

PROF. CROMWELL,

Le célèbre démonstrateur d'arts.

PROGRAMME DES SÉANCES.

Les dernières de l'Angleterre Lundi soir, 22 mars.

Jésusalem, la Terre Sainte Mardi soir, 23 mars.

La Suisse et les Alpes Mercredi soir, 24 mars.

Paris, la ville superbe Jeudi soir, 25 mars.

Rome, la ville éternelle Vendredi soir, 26 mars.

Grande représentation d'adieu. Jérusalem et la Terre Sainte En Matinée, jeudi à midi.

Entrée—Grandes personnes.....50 cents. Enfants.....25 cents

Rien d'extra pour places réservées, achetées au magasin de musique de Grunewald.

22 mars—5f

Grande Fête Champêtre Annuelle

—DONNÉE PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AUX FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE 25 Avril 1880.

BILLETS.....$1 each.

DAMES ET ENFANTS GRATIS.

Aucune liqueur ne sera admise sans vouloir.

Surprises pour Dames et Messieurs.

Chaque personne en entrant recevra un billet qui lui donnera le droit à une chance dans deux surprises qui seront faites dans la soirée.

Par ordre du Président. J. SCHWEITZER, J. Simon, Secrétaire.

N. B.—Les réunions auront lieu à l'Aisle, tous les LUNDIS et tous les VENDREDIS.

19 mars—1f

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison des tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux nécessairement nuit des NERFS, suite d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitée sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons rapides et remèdes fournis. Les RESSERREMENTS guéris par un simple mécanisme, sans peine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. La FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal Nile-Orléans. 16 sept—1 an

Mme HONGNO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, douleurs difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visite à toute heure. Exorcant en présence depuis 25 ans, elle se recommande pour toutes. 20 nov—1 an

La Célèbre Madame Léonce

ETANT de retour de France, déjà bien connue de ses malades, dame de haut ton—"Pauvres vous" a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de couples dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez vous être heureux... Voulez-vous des numéros gagnants ... Venez....

RUE des REMPARTS, 188, Entre St Ann et Dumaine.

Ecrire franco, Boîte No 3629 Post-Office. 7mars

UNE BELLE PEAU EST UN JOYAU.

Oriental Cream or Magical Beautifier DU DR. T. FELIX GOURAUD

Fait ôte paraître les boutons, taches de rousseur et autres, qui disparaît la beauté. A l'épreuve de 30 années, et est si innocent que nous le prêtons pour savoir s'il est bien préparé. Gardez-vous des contrefaçons. Le célèbre Dr. L. A. Sayre a dit à une de ses malades, dame de haut ton : "Puisque vous avez *épuisé votre peau rouge en écrire, je vous recommande Gouraud Cream, comme le moins dangereux de toutes les préparations pour le visage.* Poudre subtile enlève aussi le poil inutile sans nuire à la peau.

Mme M. B. T. GOURAUD, seule propriétaire, 48 Bond St., N. Y.—A vendre par tous les pharmaciens et marchands de variétés aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.—A la Nouvelle-Orléans, sous réserve, le public s'adresse à ST-CYR FOURCADE, Pharmacien, 212 Canal, ou à S. L. BOYD, Dry Goods, aux anciens agents spéciaux.

6fév—Sm Me V—t1 2 3e

SIROP PECTORAL

AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les coqueluches, les phthisies au début, les enfoncements de poitrine, les oppressions, les essoufflements, les douleurs du côté, les maux de gorge et généralement toutes les affections des voies respiratoires. Il amoindrit les chaleurs, facilite l'expectoration, et rétablit les crachements de sang et les sueurs de la nuit. Il soulage d'une manière remarquable. Prix $1 la bouteille.

Préparé et à vendre par

H. LAPLACE,

33 et 35 rue des Champs-Elysées, et dans les principaux pharmacies en gros et en détail de la Nlle-Orléans. 16fév—3m

SIROP PECTORAL

AUX BOURGEONS DE SAPIN

de R. SCHMIDT, Pharmacien.

Enseignure Remparts et Bayou.

Les Bourgeons de Sapin doivent leur propriété bénéfique et pectorale à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin, est un remède agréable et efficace contre les rhumes, enterrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aiguës ou chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille ..... 75 cts

A vendre dans les principales pharmacies.

I. L. LYONS, agent pour le gros.

1er fév—3 m

CHARRETTES A LOUER.

Les personnes désirant des charrettes pour transporter sable, briques, chaux, etc., peuvent s'en procurer à un prix raisonnable en s'adressant à

H. J. MONTAGNET,

Rue Camp, près Gravier.

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek

PIANOS

HALE

WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX :

$150	$175	$200
$225	$250	$275
$300	$325	$350
$425	$450	$550
$400	$500	$600

ORGUES.

ORGUES

DE

Estey and Mason & Hamlin.

PRIX

$50	$60	$75
$80	$100	$125
$150	$175	$200
$250	$300	$400

Pianos d'Occasion.

PRIX :

$50	$75	$100
$125	$150	$175

Orgues d'Occasion.

PRIX :

$30	$40	$50

Tous les Instruments

GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS

PAPIER A MUSIQUE,

MÉTHODES

INSTRUMENTS de MUSIQUE

de tout genre, importés par

WERLEIN,

135-CANAL-135

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ces billets est rappelé.

2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

3° Que cette loterie est la seule en laquelle le peuple de l'Ouest fait foi et le seule qu'il ait confiance.

Washington, 27 fév.—Ce qui suit est la lettre du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York :

Le 13me jour de novembre 1879, j'ai lancé un ordre, à vous strictement prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. L. Dauphin, cherdataire, ou M. A. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à eux adressées, aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour mandamus l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant en leur présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autres témoignages, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétendues promesses et fraudulenses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein

—ORS—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—PERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 13 AVRIL 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT :

$30,000.

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400 !

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINEE DU

MARDI, 13 AVRIL 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

Lots approximation de 9,000 chacun pour les neuf mille premiers lots, du numéro qui sera gagné le lot de $30,000, soit..... 9,000

Lots approximation de 9,000 chacun pour les neuf mille derniers lots, du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit..... 9,000

1,857 Lots se montant à.....$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT, Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou *lettres enregistrées* contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du Mardi, 13 AVRIL 1880. TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

A demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent nécessairement accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

"POSTE LETTRE SANS RÉPONSE"

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agence dans les Etats-Unis, et les personnes qui se adressent à elles doivent éviter les intermédiaires.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

JOS. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud ; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de satéline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et les modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glacé, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de satéline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs !

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92

RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et attrayante Vente à l'Encan d'Emplacements de Commerce et Maisons de Résidence centralement situés dans le Premier, Second et Troisième Districts.

Magasins rue du Camp, près Gravier, rue Potters, près Poydras, rue de Chartres, Bienville et North Peters et RÉSIDENCES Rues Conti, Esplanade et St Claude.

Vente pour effectuer un partage.

Delord Barthe & als Vs Paul Louis Barthe & als.

No 10,793.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 3 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'en.an de l'Hôtel St Charles, rue St. Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Maîtresse Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 Février 1880 et signé le 21 Février 1880, il sera vendu à l'encan, afin d'opérer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir :

1 Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Camp, Natchez, Magasins et Gravier, désigné par le No 11 sur un plan dressé par F. Kemper, le 21 janvier 1835 et déposé au bureau de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles le tout en pied anglais.

Ensemble avec les magasins en briques à quatre étages, No 56 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée (actuellement North Peters), Poydras, Tchoupitoulas et Jackson, désigné par le lot numéro 24 sur un plan dressé par L. H. Pilié, ingénieur, le 15 janvier 1880, et mesurant au pied anglais 26 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Nouvelle Levée (ou North Peters) sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Poydras, et 121 pieds sur une ligne adjacente à la rue Jackson, 11 pieds 9 pouces et 4 lignes de la ligne de la Nouvelle Levée au South Peters, et sur une ligne adjacente vers la rue Poydras, 2 pieds et 1 pouce, reste une seconde profondeur de 3 pieds 3 pouces et 7 lignes, puis 24 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses en magasin sur lesquels à trois étages No 34 rue Nouvelle Levée ou South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, titres, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

4—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Chartres, Bienville, Decatur et Desaix, et mesurant au pied américain 22 pieds 9 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces de ligne égales et parallèles bornée sur le côté vers la rue de la Demaix par le propriétaire appartenant au commandant de la Lemle Brain, et sur le côté vers la rue du Canal, par la propriété appartenant au commandant à John Hagan Sr. ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 30 rue de Chartres, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, titres et privilèges qui y appartiennent.

5—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville dans l'Ile bornée par les rues Bienville, Royale, Dumaine et Passage de la Maison Conti, et mesurant au pied américain 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses No 60 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, titres et privilèges qui y appartiennent.

6—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Villelie-Levée (aujourd'hui Decatur), et mesurant au terrain précédemment décrit et désigné par le No 5 sur le plan du voyer de la ville, sous 22 à l'acte de vente passé le 17 juin 1831, par devant Jean T. Cédre, et devant notaire, 25 pieds 3 pouces mesure américaine, 23 pieds 1 pouce 1 ligne de face rue Dumaine, sur les lignes séparant le dit terrain du terrain No 6, s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à Chartres 120 pieds 6 pouces 1 ligne, puis s'étendant vers la rue Villelie Levée, sur une ligne parallèle à Dumaine, 25 pieds 6 pouces 4 lignes, puis sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres 19 pieds 7 pouces, puis sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres 100 pieds 3 pouces, puis sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine et parallèle à la rue de Chartres 16 pieds 6 pouces 4 lignes, puis sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 3 pieds; sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine, 41 pieds 3 pouces. Ainsi que les bâtisses à deux étages portant les numéros 1, 2, et 3 rue Dumaine, No 33 rue Dumaine, toutes les autres améliorations sur le dit terrain, et tous les droits, passages et servitudes qui y sont attachés.

7—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Passage de la Maison Conti, et mesurant au pied anglais 35 pieds de face à la rue St Louis sur 100 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec la bâtisse en briques No 50 rue St-Louis et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, et tous les droits titres privilèges et avantages qui y appartiennent.

8—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Passage de la Maison Conti, et mesurant au pied anglais 35 pieds de face à la rue Conti, sur 100 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec la bâtisse en briques No 150 rue Conti et les améliorations sur le dit lot de terre, et tous les droits, titres, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent. Ensemble ainsi avec l'usage de la cour et d'une aisle se trouvant sur la rue Conti et mesurant 10 pieds 3 pouces de face, représentant sur le dit plan, laquelle cour et ladite aisle sont pour le commun usage des lots numéros 1, 2, et 3, et de l'usage et dépendance du No 6 sur le dit plan et de tout autre lot et bâtisses situés rue Kemper et désignés par les No 1 à 8, sur un plan dressé par Joe Pilié le 10 décembre 1836 et attaché à un acte de vente du 23 décembre 1836 passé devant Félix Grima notaire.

9—Un certain morceau de terre avec bâtisses en briques et dépendances qui y sont et qui en couvre toute l'étendue, situé derrière le précédent qui vient d'être décrit et désigné sur le plan ci-dessus mentionné du 4 décembre 1836 ; mesurant en largeur sur derrière limite du dit terrain numéro 25 pieds 1 pouce et s'étendant en profondeur du côté de la rue Bourgogne de 72 pieds 10 pouces 3 lignes, et du côté de la rue des Remparts de 49 pieds 4 lignes, distance à laquelle se trouvait la ligne parallèle à la rue Conti, et s'étendant vers la rue des Remparts, 41 pieds 8 pouces 1 ligne, emerdit où la ligne est parallèle à la rue des Remparts et le terrain mesure 25 pieds 2 pouces et est interpoyé par une ligne mesurant à l'arrière, 6 pieds 2 pouces, et tout en mesure américaine, ou en forme au plan en question plus haut. Ainsi que l'usage de la cour et d'une aisle en commun avec le dit propriétaire du dit terrain, ainsi qu'il est dit plus haut, et tous les droits et privilèges et servitude qui y sont attachés.

10—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Villelie Levée (aujourd'hui Decatur), désigné par le No 6 sur un plan dressé par le voyer de la ville et annexé à l'acte de vente passé par devant F. Cédre, et devant notaire, le 17 juin 1831. Le dit terrain forme le coin des rues Dumaine et Chartres (ci-devant Conde), et mesure douze mètres (américains) 64 pieds de face rue de Chartres (ci-devant Conde) et 21 pieds 7 pouces rue Dumaine sur les profondeurs irrégulières suivantes : 1° à partir de la ligne Dumaine, et parallèle à la rue de Chartres, s'étendant vers le rue St-Philippe, 44 pieds 9 pouces ; puis sur une ligne s'étendant vers la rue Villelie Levée et parallèle à la rue Dumaine, 15 pieds 4 pouces d'épaisseur ; puis, sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres, 19 pieds 3 pouces ; encore sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 26 pieds 11 pouces 4 lignes, ainsi mesurant le bâtim rue de Chartres. Ainsi que les bâtisses en briques à deux étages, couvertes en ardoises formant les numéros 1 et 3 rue Dumaine et Chartres, No 33 rue Dumaine et No 720 rue de Chartres, avec toutes les améliorations qui sont sur le terrain et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent.

11—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Villelie-Levée (aujourd'hui Decatur), désigné par le No 5 sur le plan du voyer de la ville, sous 22 à l'acte de vente passé le 17 juin 1831, par devant Jean T. Cédre, et devant notaire, 25 pieds 3 pouces mesure américaine, 23 pieds 1 pouce 1 ligne de face rue Dumaine, sur les lignes séparant le dit terrain du terrain No 6, s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à Chartres 120 pieds 6 pouces 1 ligne, puis s'étendant vers la rue Villelie Levée, sur une ligne parallèle à Dumaine, 25 pieds 6 pouces 4 lignes, puis sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres 19 pieds 7 pouces, puis sur une ligne s'étendant vers la rue St-Philippe et parallèle à la rue de Chartres 100 pieds 3 pouces, puis sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine et parallèle à la rue de Chartres 16 pieds 6 pouces 4 lignes, puis sur une ligne s'étendant vers la rue de Chartres et parallèle à la rue Dumaine, 3 pieds; sur une ligne s'étendant vers la rue Dumaine, 41 pieds 3 pouces. Ainsi que les bâtisses à deux étages portant les numéros 1, 2, et 3 rue Dumaine, No 33 rue Dumaine, toutes les autres améliorations sur le dit terrain, et tous les droits, passages et servitudes qui y sont attachés.

12—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, aujourd'hui North Peters, Hospital, Gallatin et Barracks, désigné par le lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, ingénieur, le 15 janvier 1880, d'après ceci plan, le dit terrain mesure 9, mesure américaine, 30 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée (ou North Peters), 19 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Gallatin, sur 119 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 9 pouces 6 lignes sur l'entre ligne, côté de la rue Hospital. Ainsi que les bâtisses en briques à deux étages, couvertes en ardoises, No 1 rue North Peters, faisant face aussi à la rue Gallatin, et toutes les autres améliorations qui sont sur le dit terrain, et tous les droits, passages et privilèges qui y sont attachés.

13—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, aujourd'hui North Peters, Hospital, Gallatin et Barracks, désigné par le lettre B sur le plan du voyer de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile, et mesurant au pied américain 21 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Hospital, 19 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Gallatin, 119 pieds 8 pouces 1